



**SAVE**

**SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS  
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS**

**Bulletin  
N° 80  
mars 2015**

Association agréée, loi de 1901  
Président : Claude DUCAROUGE  
33 rue J. de la Bruyère 78000 VERSAILLES  
Tél.: 01 39 54 69 14  
Courriel : claude.ducarouge@wanadoo.fr

## **Editorial : CDT : une enquête publique qui a porté sur un dossier très incomplet.**

Nous annonçons dans notre bulletin de décembre l'enquête publique consacrée aux projets d'avenir des quinze prochaines années pour nos communes et quartiers qui sont décrits dans le contrat de développement territorial des Yvelines. Le dossier présenté est finalement proche de ce que nous annonçons tout en présentant certaines pièces jusque-là confidentielles: 19 pièces comportant presque 700 pages. La production de l'Etablissement public Paris Saclay (EPPS) doté de crédits et de moyens d'études conséquents est finalement bien décevante.

Ce qui devait être un contrat passé entre les financeurs (Etat, Région, Département, Communautés d'agglomération), n'est finalement à ce jour qu'un catalogue très approximatif de certains projets dont les contours techniques et surtout les montants à financer par les partenaires ne sont pas même dévoilés. Le dossier comporte bien peu de dates même indicatives. Ce n'est pas un contrat, ni même un pré contrat. Pourtant il devrait être formellement signé par les parties impliquées (Villes, Communautés d'agglomérations, Département, Région et Etat).

La durée de la consultation ouverte seulement sur 4 semaines dont 2 de congés scolaires, nous avait immédiatement alertée et nous avons avec d'autres associations demandé une prolongation. Cette demande pourtant justifiée a été repoussée. Et comme nous nous y attendions, il a fallu attendre le 23 février pour que le projet de CPER (contrat de plan Etat-Région) soit dévoilé. Or ce document ignoré par les rédacteurs du dossier CDT a une relation directe majeure avec le projet. La logique des responsables préfectoraux est bien impénétrable. Mais à l'évidence c'est l'ensemble du dossier qui devra être profondément remodelé en fonction du contenu de ce nouveau document.

Cette situation n'a pas empêché les associations membres de SAVE de travailler sur le dossier présenté et trois réunions de Conseil d'administration de SAVE ont été quasiment dédiées à consolider les avis de tous. L'ensemble des contributions est mis en accès public sur le site Internet de SAVE sous la rubrique « Actualités ». Nous invitons tous les membres à s'y reporter. Nous reprenons ici quelques constats détaillés dans les contributions envoyées à la commission d'enquête.

## **Un dossier dévoilant tardivement le dispositif de préparation, actif depuis 2012**

Le dossier présenté fin janvier 2015 dévoile enfin le dispositif qui a présidé à l'élaboration du dossier. Nos craintes exprimées depuis un an sont bien confirmées à la lecture des pièces présentées. Nous avons détaillé tous nos constats et identifié de nombreux manques. Voir détails et précisions sur le site de SAVE.

<http://www.save1.fr/actualités/enquete-publique-sur-le-cdt-yvelines-2015/>

On trouve sur le site Internet les contributions de SAVE et celles des associations membres de SAVE.

## **Un dossier qui comporte des informations intéressantes sur notre territoire**

L'analyse environnementale comporte des pages très intéressantes à méditer tant sur le passé des 40 dernières années que sur les projections des 15 années suivantes. Voir détails et précisions sur le site de SAVE.

## **Un dossier incomplet avec des absences criantes**

Le besoin d'études complémentaires toutes importantes est détaillé tant dans le CDT lui-même que dans les documents joints, aucune n'est chiffrée ni en coût ni en durée. En sus des répartitions de financement et de la planification inexistante, les données qui devraient justifier les projets et leurs priorités n'ont apparemment pas été collectées (flux, trafics, densités,...). Les questions posées et les analyses même partielles constituent pourtant un ensemble utile pour aiguïser l'intérêt de tous.

### **En conclusion des contributions à l'enquête publique, SAVE a formalisé un ensemble de propositions pour organiser et établir une démarche cohérente**

Ne souhaitant pas rester sur un ensemble important de critiques justifiées, pouvant laisser croire à une opposition systématique, SAVE a formalisé des propositions pour tenter de remettre la démarche dans une meilleure voie.

Implications d'acteurs oubliés. Harmonisation des périmètres. Compléments sur les aspects environnementaux. Travaux préparatoires publics et transparents. Etudes nouvelles indispensables. Affichages financiers. Enfin mise en place de dispositifs de gouvernance et choix d'indicateurs font l'objet de propositions adressées aux responsables.

Ces demandes peuvent déranger des élus ou des administrateurs car elles concernent un horizon qui dépasse largement la durée de leurs mandats. Mais c'est pourtant la logique d'une démarche consacrée à préparer les 15 prochaines années. Ce qui est clairement inscrit dans la loi de 2010.

Au titre de citoyen, au titre d'habitant, au titre de contribuable nous sommes tous concernés.

### **Travaux de SAVE et des associations membres dans les prochains mois**

Etude du dossier de la futur ZAC de Satory. Les circulations autour du PEM des Chantiers. Tourisme en France et au château de Versailles. Electromobilité et pollutions. Pollutions sonores. Dispositifs « Voisins Vigilants ». Refonte des lignes Phébus. Hésitations FTTH à Versailles.

Recherche de compréhension des compétences entre collectivités locales. Quelles pistes proposer avec l'Open Data des collectivités ?. Poursuite de l'analyse et de la recherche des perspectives de la communauté d'agglomération de VGP en regard de SQY.

### **SAVE vous signale**

**Au Château de Versailles**, une exposition originale dans les appartements de Madame de Maintenon : une exposition Charles de la Fosse et les arts autour de 1700. Ouverture du 24 février au 24 mai. L'artiste contemporain invité cette année est Anish Kapoor.

**Contrat de plan Etat-Région (CPER) pour 2015- 2020** vient enfin d'être dévoilé le 24 février. Il tente de cadrer les financements croisés entre l'Etat et la Région jusqu'en 2020 pour les transports et pour les équipements universitaires. Rien sur la ligne 18 et peu de projets du CDT Yvelines effectivement retenus. Mais au moins on commence à comprendre quels filtres ont été faits. Une consultation est ouverte jusqu'à fin mars et le contrat définitif devrait sortir en avril 2015.

**Rappel :** Les comptes rendus précis des séances du conseil d'administration sont produits régulièrement, assortis des documents de travail. N'hésitez pas à les demander à vos présidents d'association. De nombreux dossiers sont à votre disposition sur le site Internet de SAVE.

<http://www.save1.fr/>

Vous pouvez y faire connaître vos remarques, suggestions, observations et requêtes en les adressant soit au président de votre association soit au président de SAVE. Un dispositif de contact est installé sur le site.

Le Président

Claude Ducarouge